

DOSSIER DE PRESSE

# *Le Sport et la Citoyenneté*

*Ermont engagée  
dans le sport citoyen*

# SOMMAIRE

- Ermont, une ville sportive et citoyenne p. 03
- Les actions sportives et citoyennes p. 05
- Les manifestations sportives et citoyennes 2007 p. 10
- Interviews p. 14
- Ermont, ville verte p. 21

# Ermont, une ville sportive et citoyenne



*En 2007, Ermont s'est engagée dans une politique visant à développer la citoyenneté par le sport ; cette action faisant d'Ermont, une ville sportive et citoyenne.*

## La vie sportive ermontoise

Plus de 6 900 Ermontois pratiquent une activité sportive au sein d'un club. Les clubs qui comptent le plus d'adhérents, hors football, sont les clubs de golf, de tennis et de gymnastique volontaire. Ils sont les représentants d'une catégorie de clubs développant une pratique de loisirs pour un public majoritairement composé d'adultes.

Ce constat n'est pas propre à la commune d'Ermont. La pratique sportive des jeunes stagne et les femmes représentent à peine un tiers des pratiquants. Pourtant, le sport est présenté comme un excellent facteur d'intégration sociale :

- il fédère une population et aide à créer une identité locale pour une collectivité ;
- il contribue à accroître la participation des habitants à la vie de la cité par leur implication bénévole dans les clubs ;
- sa pratique encadrée permet le développement du sens du respect de l'autre et de la solidarité pour les pratiquants.

## L'objectif municipal

Pour la municipalité, l'objectif de mêler sport et citoyenneté se définit par la problématique suivante : *Comment, à partir de la pratique d'un sport, s'investir dans la vie de sa commune ?* Pour y répondre, il faut avoir l'esprit d'un bénévole, c'est-à-dire celui de donner et de transmettre, et en avoir les compétences. En plus de susciter des vocations, la municipalité se doit de les accompagner et de les encadrer. Cela passe par une formation, mais pas uniquement du point de vue technique comme le monitorat ou l'arbitrage. Il faut en effet que la municipalité donne des connaissances aux Ermontois dans la gestion d'association sportive comme dans le domaine de la législation du travail, la gestion, le droit des assurances...



## Pourquoi se servir du sport pour accéder à la citoyenneté ?

Le sport peut-être un facteur d'apprentissage de cette notion et des règles de la vie en communauté. Le public ciblé apprend, à travers la pratique d'un sport collectif par exemple, la mise en œuvre d'un projet commun, à s'apprécier mutuellement et à tirer profit de sa différence. L'objectif de la municipalité est clair : développer l'esprit civique des Ermontois en les impliquant dans l'organisation d'activités sportives et pédagogiques.

Pour mettre en place les différentes actions qui se déclinent en 2007 et les années suivantes, la municipalité fait appel à toutes les forces vives de la vie locale. L'objectif est de créer une dynamique d'échange, de compréhension et d'entente entre les acteurs de la citoyenneté, le tissu associatif et les institutions de la commune et les Ermontois.

La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique.

Toutefois, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. C'est à ce moment que le citoyen apporte sa contribution majeure à la société. En votant, mais aussi en se faisant élire, il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore (dans le cadre du référendum) décide des grandes orientations de la politique nationale.

Mais, en dehors des élections, les citoyens peuvent également, de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société. Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent, de venir en aide aux autres ou d'influencer la politique nationale\*.

\*Vie-publique.fr

# Les actions sportives citoyennes

## Une charte avec les associations sportives

Afin de marquer cet engagement dans le sport citoyen, une charte du sport citoyen sera signée en octobre par les associations sportives de la ville afin de les engager dans quatre actions distinctes :

- une politique de subventions basée sur le développement humain ;
- une formation : Univers Cité Sport ;
- un pass'sport ;
- un partenariat avec la maison d'arrêt d'Osny.

Une réunion de travail a eu lieu en avril 2007 afin de travailler sur cette action. L'ensemble des associations présentes a accueilli favorablement le projet.

### ■ Une politique de subvention éthique et durable

Une politique de subvention modulée tenant compte de critères déterminés sera mise en place pour le budget 2008.

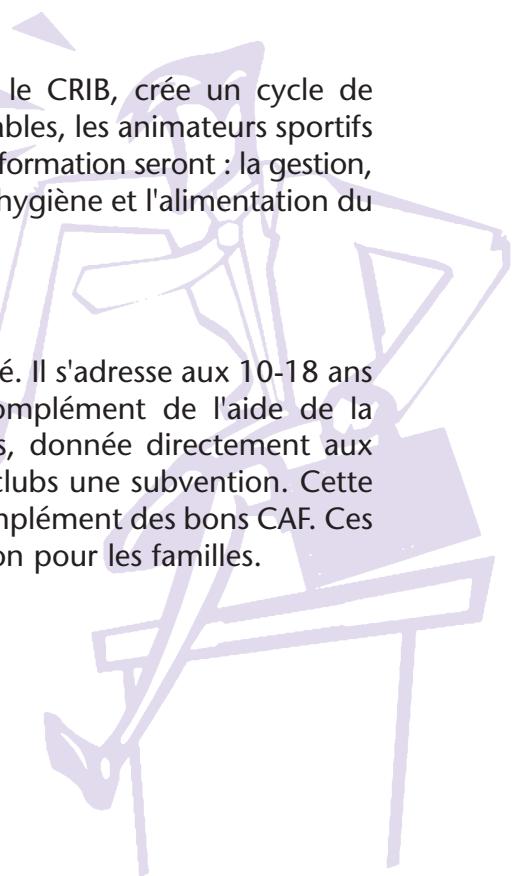


### ■ La formation : Univers Cité Sport

La commune, en partenariat avec la DDJS et le CRIB, crée un cycle de formation sur plusieurs années pour les responsables, les animateurs sportifs et les arbitres des clubs ermontois. Les thèmes de formation seront : la gestion, la législation du travail, le droit des assurances, l'hygiène et l'alimentation du sportif...

### ■ Le pass'sport

A la rentrée de septembre 2007, le "pass'sport" sera lancé. Il s'adresse aux 10-18 ans qui perçoivent l'Allocation de Rentrée Scolaire. En complément de l'aide de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, donnée directement aux clubs pour ces familles, la commune versera aussi aux clubs une subvention. Cette aide prendra le relais de celle versée actuellement en complément des bons CAF. Ces deux aides permettront ainsi de baisser le prix d'adhésion pour les familles.



## ■ Un partenariat avec la maison d'arrêt d'Osny

A l'initiative de M. le Maire, Hugues Portelli, un partenariat entre la commune, la maison d'arrêt d'Osny, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Val d'Oise et des associations locales (CLE, ESSIVAM et CPCV) s'est instauré depuis septembre 2006. Ce partenariat vise à mettre en place l'action *Donner une deuxième chance aux détenus* par le soutien aux condamnés incarcérés à la maison d'arrêt d'Osny par des ateliers de théâtre et de lutte contre l'analphabétisme et l'illettrisme en milieu carcéral.

Cette action a reçu le Prix Territoria 2006 remis par le président du Sénat en novembre dernier.

Dans le cadre de cet engagement *Sport et Citoyenneté*, une action a également débuté avec la maison d'arrêt d'Osny. Le sport est un excellent facteur d'intégration sociale. Il peut être un facteur d'apprentissage de cette notion et des règles de la vie en communauté. Le public ciblé apprend à travers la pratique d'un sport collectif, par exemple, la mise en œuvre d'un projet commun, à s'apprécier mutuellement et à tirer profit des différences. Dans ce contexte, des tournois sportifs seront mis en place en octobre 2007 avec les associations ermontoises de tennis de table (ACTE), de badminton (Ermont Badminton Club) et de basket (Basket Club Ermont). Des formations sur l'arbitrage ont été organisées avec le Comité Départemental Olympique et Sportif. Ces formations se composaient de 3 sessions ; elles ont eu lieu les après-midi de 14 h à 17 h du 18 au 20 juin et du 25 au 27 juin avec un examen théorique le 25 juin.

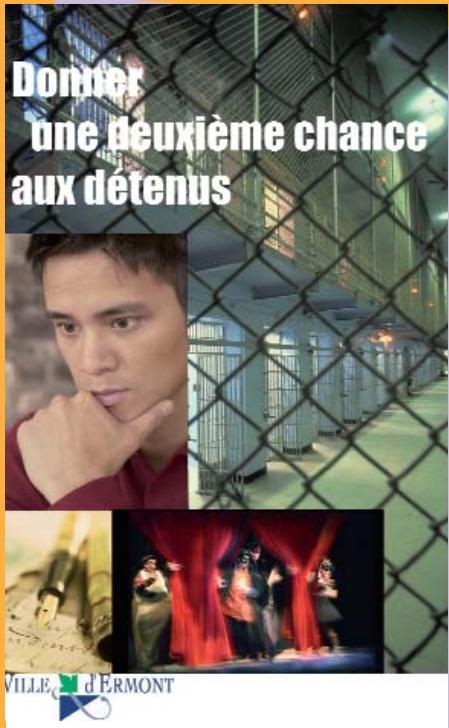
### Zoom sur... Se réinsérer le sifflet à la bouche...

Le stage de formation d'arbitrage de football a été organisé sur deux semaines, soit six demi-journées, par des bénévoles du district de football du Val d'Oise, sur une proposition de la commune d'Ermont et du Comité Départemental Olympique et Sportif. Le stage a été finalisé par un examen théorique. Ces détenus n'ont bénéficié d'aucun favoritisme ; cet examen est le même que celui passé par tous les arbitres. Pour valider totalement cette formation, il convient que les stagiaires passent l'examen pratique en arbitrant un match officiel après l'exécution de leur peine ou lors d'une période probatoire. Les clubs de football et les pelouses de la commune d'Ermont sont prêts à accueillir ces stagiaires lors de matchs afin qu'ils puissent valider leurs acquis. Les dix stagiaires, tous volontaires et inscrits spontanément, ont réussi leur examen après avoir assisté, de manière assidue, aux cours. Certains se sont même rendus de bonne heure, le matin de l'épreuve, à la bibliothèque pour réviser... preuve incontestable de leur motivation !

Deuxième axe de travail avec la maison d'arrêt, accueillir des détenus afin qu'ils travaillent dans les équipements sportifs dans le cadre de contrats Avenir.

Enfin, la commune met également en place un contrat tripartite entre la ville, une association sportive et un ex-détenu : la ville prend en charge la cotisation de l'ex-détenu et l'association sportive le prend en charge dans un cadre particulier.





VILLE d'ERMONT

## Ermont donne une deuxième chance aux détenus

Depuis septembre 2006, Ermont s'est engagée dans un partenariat avec la Maison d'Arrêt du Val d'Oise (MAVO), basée à Osny. La ville a choisi de mettre en place ce partenariat avec une maison d'arrêt afin de cibler un public de détenus ayant une peine inférieure ou égale à six mois. Pour la municipalité, aider ces détenus inculpés de courtes peines, c'est vouloir éviter leur récidive et donc agir dès les sentences carcérales afin que ces peines ne soient "qu'une erreur de parcours". Ermont se veut acteur dans la réinsertion des détenus : l'accès à la lecture, à l'écriture, à la culture et à la formation d'un métier sont

les principaux axes de travail qui se sont mis en place entre la maison d'arrêt d'Osny et la ville d'Ermont.

Dès mars 2006, un protocole de partenariat entre la ville d'Ermont et la maison d'arrêt d'Osny a été signé. Il fixe que le dispositif s'adresse prioritairement à des détenus ayant une peine inférieure ou égale à six mois.

Le dispositif se décompose en deux volets.

Un premier volet **formation** comprend :

- la lutte contre l'illettrisme, en partenariat avec l'association CLE, qui s'est concrétisée par la mise en place à la maison d'arrêt d'un atelier préconisant le face-à-face pédagogique, animé par un bénévole formateur, membre de cette association ;
- l'apprentissage de la langue française, avec l'association Essivam ;
- un accès à la culture, avec la mise en place d'un atelier d'expression théâtrale, qui a débouché sur la réalisation d'une mise en scène théâtrale, et d'un atelier d'écriture, toujours à la maison d'arrêt.

Un second volet, après les ateliers de formation, s'attache à favoriser la **réinsertion** des détenus. Les détenus en placement extérieur, c'est-à-dire qui finissent de purger leur peine dans une structure extérieure, hors de la maison d'arrêt, peuvent suivre des ateliers de formation à la rédaction de curriculum vitae et de préparation aux entretiens d'embauche au CPCV de Saint-Prix. Puis, la ville d'Ermont leur donne une chance, en embauchant des détenus au sein de ses services municipaux dans le cadre de Contrats Avenir de trois mois. Un premier détenu a été embauché aux Services Techniques municipaux de décembre 2006 à mars 2007 et un second fut en poste au Service municipal des Sports. Le travail de ces détenus donne entière satisfaction. Un troisième est embauché courant juin.



## ■ Les différentes actions

### **Expression théâtrale et écriture**

Animé par un comédien professionnel, cet atelier propose aux participants, entre jeux d'imagination et interprétation de textes, de développer de nouvelles compétences : expression, confiance en soi, imagination, ouverture, variations de point de vue... Au-delà du projet artistique, ces compétences dans les champs de la communication, devraient aider à la réinsertion des jeunes détenus.

Quant à l'atelier d'écriture, centré sur l'écriture dramatique, il s'est appuyé sur l'expérience des participants. Mis en place entre janvier et avril 2007 avec l'auteur Catherine Zambon, il a été l'occasion de mettre à distance les émotions, de leur conférer une dimension poétique, tout en les inscrivant dans une dimension universelle.

### **Ateliers de langues**

L'atelier de lutte contre l'illettrisme a été mis en place dès septembre 2006 avec l'association CLE (Compter, Lire et Ecrire), spécialisée dans la lutte contre l'illettrisme et donc dans l'apprehension des publics en grande difficulté dans la communication écrite, orale de la langue française. Le but est de favoriser leur insertion sociale et/ou professionnelle par une prise en charge et un accompagnement individualisé.

L'atelier de Français Langue Etrangère a été animé à partir de septembre 2006 par l'association Essivam, spécialisée dans la lutte contre l'analphabétisme. Le public concerné est un public plus ou moins scolarisé dans son pays d'origine, et qui nécessite de revoir les bases en lecture, écriture de la langue française. L'objectif de cet atelier était de permettre à ces détenus d'origine étrangère de se familiariser avec la langue française dans le but de devenir autonome dans les actes de la vie quotidienne.

### **L'accueil de détenus : la réinsertion par la formation**

L'apprentissage et la sensibilisation à la culture ne sont pas les seules ambitions de ce partenariat. En vue d'une action réelle et efficace, la municipalité d'Ermont mise aussi sur la réinsertion.

Dans le cadre des emplois aidés *Contrats Avenir*, la ville d'Ermont a décidé d'accueillir des détenus au sein de ses services municipaux. Ainsi, en décembre 2006, un détenu en placement extérieur au CPCV de Saint-Prix a été embauché pour une durée de trois mois au service Voirie. Il a bénéficié d'un accompagnement individualisé en termes de formation, puis a travaillé comme les agents de la ville qui sont affectés au Service Voirie. Depuis début avril, un deuxième détenu est accueilli au sein du Service municipal des Sports ; un troisième a intégré les services municipaux en juin.

## ■ La mobilisation des différents partenaires

Ce partenariat donne de bons résultats, grâce à l'implication des différents partenaires mobilisés sur le projet. Chacun, à son niveau, a su s'investir pour la réussite de cette cause :

- les différentes personnes-relais au sein de la maison d'arrêt prennent en charge la promotion des différents ateliers auprès des détenus, ainsi que la mise en place de différents modes de communication ;
- le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) organise le recensement des détenus volontaires et constitue les listes de participants, puis participe, avec le CPCV de Saint-Prix, à la sélection des détenus pour les *Contrats Avenir* ;
- la direction de la maison d'arrêt met à la disposition des différents intervenants des locaux, ainsi que le matériel nécessaire à l'activité des ateliers. A ce titre, les intervenants peuvent utiliser la bibliothèque pénitentiaire.

## ■ L'actualité du projet

Les ateliers de lutte contre l'illettrisme et de Français Langue Etrangère se poursuivent jusque fin juin. Ils seront renouvelés à partir de septembre 2007.

Pour ce qui est des ateliers culturels, ils reprendront en septembre, avec tout d'abord l'atelier d'expression théâtrale, de septembre à décembre, puis l'atelier d'écriture, de janvier à avril.

Pour le côté sport, des actions sont en place : stage d'arbitrage et tournois sportifs au sein de la maison d'arrêt d'Osny.



# Les manifestations sportives citoyennes 2007

## Championnat de football interquartiers avec la fondation PSG

Sous l'égide de la Fondation PSG, la commune d'Ermont s'est inscrite dans un championnat interquartiers qui a réuni 96 enfants ermontois, âgés de 9 à 13 ans, venant des centres de loisirs de la commune et des centres socio-culturels, du 21 mars au 4 avril ; un évènement placé sous le signe du respect et du fair-play. Chaque équipe comportait au moins deux filles. Les enfants se sont autoarbitrés sous la responsabilité des éducateurs sportifs de la commune.

Ce championnat a insisté sur le respect des règles, de l'arbitre, et donc de l'autre. La grande finale a eu lieu au Parc des Princes le 23 mai. La meilleure équipe locale y a participé et était accompagnée de tous les enfants qui ont disputé le championnat à Ermont.

Parallèlement, du 21 mars au 4 avril, un championnat virtuel était organisé dans les locaux de l'Espace Jeunesse d'Ermont. Les enfants ont tenté de gagner leur place à la finale virtuelle qui a eu lieu au Parc des Princes.



## Tournoi Euronations

Le Conseil Municipal de Jeunes (CMJ) a organisé une manifestation qui regroupe ses deux commissions. Le point de départ de cette initiative : organiser une action de jumelage tout en apportant une aide concrète à l'association Sport Sans Frontières. C'est ainsi qu'est née l'idée d'organiser ce tournoi sportif qui a eu lieu le samedi 12 mai au complexe sportif Raoul Dautry ; le football a été le sport retenu. Le tournoi sportif était ouvert aux habitants d'Ermont, âgés de 12 à 25 ans, et aux jeunes des villes jumelées (Lampertheim - Allemagne, Maldegem - Belgique, Adria - Italie, Wierden - Pays-Bas, Banbury - Grande-Bretagne, Loja - Espagne).

## Conférence-débat

### *L'engagement dans la vie associative*

Lors de cette rencontre, qui aura lieu le vendredi 7 septembre, diverses thématiques seront abordées. Différents intervenants sont prévus pour cette conférence : les associations Ni putes ni sousmises, l'UNICEF et le CDOS 95.

## *Sports, jeunesse et citoyenneté*

La commune donnera accès à la découverte des métiers du sport et de l'animation par la présentation aux jeunes des divers diplômes professionnels et non professionnels de l'animation et du sport ? Cette journée d'information qui a lieu le mercredi 5 décembre s'adresse à l'ensemble des jeunes de la communauté d'agglomération Val-et-Forêt (Eaubonne, Ermont, Franconville, Le Plessis-Bouchard, Montlignon, Saint-Prix). Elle est organisée par le Point Information Jeunesse d'Ermont en partenariat avec la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS). Une quinzaine de stands seront réunis pour renseigner et faire découvrir les métiers du sport et de l'animation aux visiteurs.

Des mini conférences seront organisées. Elles sont destinées aux collégiens et lycéens ermontois. Elles auront pour thème : *Les débouchés du sport et de l'animation et Les métiers du sport et de l'animation dans la fonction publique*.

Lors de cette journée de rencontre et de débat, le champion du monde du 400 m haies, Stéphane Diagana, aujourd'hui président de la ligue nationale d'athlétisme, sera présent pour rencontrer les jeunes.





## ■ Stéphane Diagana

Stéphane Diagana, est un athlète français né le 23 juillet 1969 à Saint-Affrique (Aveyron). Sa spécialité est le 400 m haies.

Il se signale en 1990 aux championnats d'Europe de Split par une brillante cinquième place, assortie d'un record de France en 48"92.

Aux Jeux de Barcelone en 1992, il améliore son record de France en séries puis en demi-finale, avant de le porter à 48"13 en finale. Il se classe quatrième de la course. L'année suivante, il pulvérise son record de France de 44 centièmes, lors de la finale des championnats du monde de Stuttgart. Là encore il se classe quatrième, à 4 centièmes de seconde de la deuxième place.

Favori des championnats d'Europe d'Helsinki en 1994, Stéphane remporte une première médaille dans un grand championnat (3<sup>ème</sup>).

L'année suivante, fort d'un probant record d'Europe établi à Lausanne en 47"37, il vise le titre mondial à Göteborg. Hélas, il s'incline et termine avec le bronze.

Il a été le premier athlète français à devenir champion du monde d'athlétisme lors des Championnats du monde d'athlétisme de 1997. Lors des Championnats du monde d'athlétisme de 1999, il remporte une nouvelle médaille, en argent cette fois. S'il ne peut totalement défendre ses chances sur sa discipline du 400 m haies pour cause de blessure, il remporte la médaille d'argent du relais 4x400 m lors des Championnats du monde d'athlétisme 2003 qui se déroulent au Stade de France de Paris. Cette médaille se transformera en 2004 en médaille d'or après la disqualification du relais américain. Fervent militant de la cause anti-dopage, il est membre du comité des sportifs de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Stéphane Diagana est par ailleurs diplômé de l'ESCP-EAP (promotion 2003), où il a suivi des études en tant qu'athlète de haut niveau. Il est, entre autres, commentateur à la télévision pour les épreuves d'athlétisme.

Stéphane Diagana est devenu le 28 janvier 2007 le premier président de la Ligue Nationale d'Athlétisme.

Wikipedia

## **Le forum sera divisé en plusieurs espaces :**

- **l'espace Métiers** : la fonction publique territoriale et d'Etat, l'encadrement sportif, la compétition, autour du sport et de l'animation, l'animation, la nature du travail, les conditions de travail, les qualités essentielles, les principaux débouchés, l'évolution professionnelle, les diplômes, les contacts ;
- **l'espace Formation** : les écoles de formation (IFAC, CREPS, ILEPS, ARFA), les filières universitaires, les professionnels de l'orientation avec le Point Information Jeunesse et le CIO ;
- **l'espace Associatif** : des comités ou ligues départementaux sportifs du Val d'Oise, des associations sportives de la commune, le CRIB pour l'aspect bénévolat.

Différents outils seront mis à disposition : fiche par métier présenté, consultation des logiciels de l'orientation et fiches métiers, fiche référentielle des formations, consultation du site internet des métiers.

**Les partenaires** : ville d'Ermont, conseil régional d'Ile-de-France, conseil général du Val d'Oise, communauté d'agglomération Val-et-Forêt, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val d'Oise, Centre d'Information et d'Orientation d'Ermont, Réseau Information Jeunesse du Val d'Oise, Sport Emploi Val d'Oise, Comités ou ligues sportifs du Val d'Oise, Centre National de la Fonction Publique Territoriale (Antenne du Val d'Oise), Centre de Ressource et d'Information pour les Bénévoles...

**Les établissements de Formation** : Centre d'Éducation Populaire et de Sport d'Ile de France (CREPS), Institut Libre d'Éducation Physique Supérieur (ILEPS), Institut de Formation, d'Animation et de Conseil (IFAC), CPCV, Association Régionale pour la Formation d'Animateurs en Ile de France (ARFA), Université de Nanterre, Université de Cergy, des CFA...

**Les entreprises ou associations** : associations sportives de la ville, Fédération Professionnelle des Entreprises du Sport et des Loisirs (FPS), médecin du sport, prestataire de services (VELS, Ligue de l'Enseignement)...

## **Colloque des Directeurs sportifs**

Le groupement des Directeurs sportifs du 93 et du 95 organise, le vendredi 14 décembre un colloque professionnel, à Ermont, sur le sport et le handicap.



# Interviews

La mise en place d'actions ou encore de manifestations visant à développer un esprit citoyen, quel que soit le domaine servant de vecteur, demande l'implication de tous.

Dans un tel projet, qui engage sur plusieurs années et vise à changer les mentalités, les points de vue des différents protagonistes est fondamental pour en mesurer toutes les dimensions.

« Le terme intégration est galvaudé ! Pour moi, la démarche municipale Sport et Citoyenneté choisie par la ville cette année est plus un vecteur de sociabilité que d'intégration. Le sport, c'est la rencontre de personnes d'origine et de culture différentes, n'imposant aucune barrière d'âge. Sa pratique est un moyen de se confronter à la fois à soi-même et aux autres. Il y a en effet des règles à respecter. C'est pourquoi on utilise d'ailleurs le terme « discipline sportive ». Le sport est très fédératrice parce que, même s'il y a un nivellation de capacité physique, une élite, il reste ouvert à tous. On ne doit pas forcément exceller ; on peut tout simplement pratiquer. »

Nous avons aussi l'engagement Sport et Citoyenneté pour montrer que le monde sportif est très ouvert sur l'extérieur. C'est en effet dans l'univers sportif qu'il y a le plus d'engagement associatif. Qu'est-ce que la citoyenneté si ce n'est se mettre au service des autres ? Dans le sport, il y a des règles, l'engagement et le respect des autres. Ces trois axes sont, pour moi, la définition même de la citoyenneté. Etre un citoyen, c'est « Je vis dans une commune... La collectivité m'a apporté quelque chose, m'a permis de grandir, de m'éduquer... Qu'est-ce que je peux lui apporter à mon tour ? » La citoyenneté a obligatoirement une composante qu'est l'engagement. Tout le monde se doit de donner aux autres en s'investissant, que ce soit dans une association ou dans sa cellule familiale en s'occupant de ses parents par exemple... »

« Comme simple pratiquant, il faut avoir aussi un esprit citoyen ! Cela passe par le respect des installations mises en place, le respect du personnel qui gère et entretient les équipements, le respect des dirigeants qui permettent de s'adonner à ces activités et enfin, le respect de ses coéquipiers et adversaires. »

Deux axes de travail définissent le thème de l'année. Le premier, Univers cité sport, exprime une volonté de donner des outils aux dirigeants associatifs qu'ils ne reçoivent pas forcément de leur fédération ou de leur comité départemental (autre que technique ou arbitrage). On veut leur apporter des connaissances supplémentaires sur des thèmes tels que la diététique ou la médecine sportive, la gestion administrative et financière d'une association, les assurances et les responsabilités qu'incombe un engagement dans une association, grâce, entre autres, à des petits modules avec des professionnels. On pense qu'il y aura une retombée sur tous les Ermontois par cet engagement. »

Le deuxième axe, c'est le partenariat avec la Maison d'arrêt d'Osny. Je pense qu'il faut redonner une chance aux gens qui ont eu un accident de parcours. C'est pourquoi, avec le CDOS et le district de football, nous voulons intervenir au sein même du centre de détention. Le sport, et les règles qu'il induit, nous semble un bon vecteur. »

« Comme j'ai pu le dire tout à l'heure, les associations sont déjà très ouvertes, on veut simplement leur donner les outils pour s'ouvrir mieux. »



M. Joël Naccache  
Adjoint au Maire  
de la commune d'Ermont.  
Chargé des Affaires Sportives.



**Michel Perreti**  
Directeur du Service  
Pénitentiaire d'Insertion  
et de Probation du Val d'Oise

Le sport permet d'avoir une identité sociale, d'être accepté comme individu à part entière, pour s'inscrire socialement. Le sport existe déjà au sein de la Maison d'arrêt d'Osny. C'est d'ailleurs un outil fréquemment utilisé. Le partenariat créé avec le district de football du Val d'Oise et la mairie d'Ermont permet à des personnes extérieures au centre de détention d'y entrer et d'y intervenir. Ces bénévoles mettent entre parenthèses la détention alors qu'ils agissent avec les détenus au sein même d'un milieu carcéral. On parle alors de sportifs et non plus de détenus ou de non-détenus. Le sport offre aux détenus l'opportunité de se défouler physiquement, apaisant ainsi les tensions qu'il peut y avoir entre eux. Il ne faut pas oublier que le sport fait partie de la culture des jeunes détenus. Il est donc souvent indispensable à leur équilibre de vie.

La formation d'arbitrage proposée par la ville d'Ermont permet, quant à elle, de passer du sport loisir à une possibilité de poursuivre cette activité à la sortie. Parallèlement, cette formation fait intégrer aux détenus les règles du sport. Comme ce sont des personnes extérieures au milieu carcéral qui leur explique le respect des règles, le message passe mieux.

La citoyenneté est un terme à la fois vaste et précis. Etre citoyen, c'est bien vivre ensemble en acceptant les règles, être solidaire avec ses concitoyens et participer à la vie de la cité. Dans le milieu carcéral, ils comprennent majoritairement ce qu'est la vie dans la cité mais ils ont du mal à accepter qu'il y a des règles à respecter. Notre rôle, c'est de leur faire comprendre. Ils ont toujours l'impression d'être injustement puni par la justice, que leur peine est exagérément sévère. Ils ne comprennent pas qu'en ayant outrepassé les règles de la cité, ils ont été sanctionnés. Par le sport et l'arbitrage, cette idée leur est plus compréhensible. On se sert donc de cette opportunité pour leur faire comprendre leurs erreurs, les règles de la cité et que sans elles, la société ne fonctionnerait pas. ➤



Le sport est avant tout un amusement par lequel on peut s'intégrer socialement, surtout en pratiquant des sports collectifs. Le secret pour que tout se passe bien : il faut savoir respecter l'autre tout en étant respecté. On peut y rencontrer des personnes différentes et de tout horizon. Une pratique sportive peut être un tremplin et permettre aux jeunes de participer à la vie de la ville tout en ayant le bénéfice, au niveau santé, d'une activité physique. Prenons mon exemple, je participe à des championnats, j'y représente donc ma ville.

Le fait que la municipalité s'engage dans la démarche Sport et Citoyenneté permet de sensibiliser plus de personnes au sport sur la commune. Pour moi, la citoyenneté c'est respecter les règles et autrui.

Quand j'étais petite fille, mes parents m'ont inscrite au basket pour que je m'intègre, me fasse des amis. Le groupe de basketteuses dans lequel je suis est vraiment sympa. Alors, pourquoi quitter Ermont ? Lorsqu'on pratique un sport depuis un certain temps, les coéquipiers deviennent une deuxième famille, on les voit plusieurs fois par semaine. ➤



**Alissa Condassé**  
18 ans

# Le Service municipal des Sports ermontois

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Ermont s'adapte à l'évolution de la pratique sportive de ses habitants. Priorité donc aux besoins des Ermontois. Celle-ci consiste donc, parallèlement :

- à mettre en évidence la contribution significative du sport dans le quotidien de tous et de l'importance de l'activité physique au développement communal ;
- à affirmer le leadership partagé entre les associations sportives municipales, l'ensemble des partenaires et la municipalité ;
- à amplifier le partenariat entre le tissus associatif sportif ermontois.

Il importe à la commune de répondre aux besoins et aux aspirations de l'ensemble des sportifs ermontois, à partir des jeunes qui s'initient au sport jusqu'aux pratiquants confirmés qui veulent atteindre l'excellence dans leur discipline sportive. La commune veut ainsi s'assurer que tous, jeunes, adolescents, jeunes adultes ou retraités aient accès à des facilités de pratique sportive leur permettant de se divertir et de bouger.

## ■ Ouvrir la pratique sportive à tous

Les activités physiques et sportives occupent une place croissante et de plus en plus diversifiée dans nos vies. C'est un mouvement en profondeur qui concerne aussi tous les âges et toutes les catégories de la population. Cette diversité de pratique a pris au cours des dix dernières années une importance accrue dans et en dehors des clubs.

Ermont encourage les projets et actions qui permettent le développement des animations sportives de proximité, les pratiques de loisirs et de détente ainsi que les pratiques d'entretien. C'est pourquoi, le Service municipal des Sports met en place, entre autres, des activités sportives municipales comme : l'aquababygym enfants-parents, l'école de natation, l'aquagym Seniors, le perfectionnement nage adulte, la babygym enfants-parents, la gymnastique Seniors, le tennis, les Contrats Découverte Sport et Culture, les semaines sportives, des tournois sportifs, les Tickets sports.

Le Service municipal des Sports assure la maintenance et la planification d'utilisation des équipements sportifs et élabore des projets de réhabilitation et de construction. Il propose, met en œuvre des animations et organise des manifestations sportives. Relais de la commune en direction des nombreuses associations sportives ermontoises, le Service municipal des Sports renseigne et oriente pour toutes les questions relatives aux activités physiques et sportives.

## ■ Les activités sportives municipales

### Les activités hors vacances scolaires

#### *Les activités nautiques*

##### **Aquababygym enfants-parents**

Cette activité permet aux enfants âgés de 3 à 5 ans de se familiariser avec le milieu aquatique. L'enfant doit être accompagné d'un parent qui participe obligatoirement aux ateliers proposés.

##### **Ecole de natation**

Elle permet aux enfants âgés de 6 à 11 ans d'apprendre à nager.

Les lundis pour les 6-7 ans, les mardis pour les 8-10 ans et les vendredis pour les 9-11 ans.

##### **Aquagym Seniors**

Cette activité est ouverte aux Ermontois âgés de plus de 60 ans.

##### **Perfectionnement nage adulte**

Les quatre lignes d'eau sont à la disposition des nageurs. Cette activité est ouverte aux adultes de plus de 18 ans.

#### *Les activités terrestres*

##### **Babygym enfants-parents**

Activité d'éveil corporel destiné aux enfants âgés de 3 à 6 ans.

L'enfant doit être accompagné d'un seul parent qui participe obligatoirement aux ateliers proposés.



##### **Gymnastique Seniors**

Activité ouverte aux Ermontois âgés de plus de 60 ans.

##### **Tennis**

Pour développer l'activité loisirs, et plus particulièrement les loisirs familiaux, trois cours de tennis au complexe sportif Auguste Renoir sont à disposition.

##### **Contrats Découverte Sport et Culture : objectif découverte !**

Football ou tennis ? Dessin ou poterie ? Pourquoi faire un choix quand on peut tout tester ! Telle est l'idée des Contrats Découverte Sport et Culture.

Les jeunes Ermontois (et les enfants scolarisés sur Ermont) en classe de CE1, CE2, CM1 et CM2 peuvent s'inscrire à la rentrée scolaire au Service municipal des Sports pour trois cycles d'activités comprenant chacun la pratique d'une ou deux activités par semaine au choix. En clôture de chaque cycle, les parents sont invités à une démonstration ou à une exposition.



## Activités pendant les vacances scolaires

### Semaine sportive

Pendant les vacances scolaires, un stage multisports est proposé aux jeunes âgés de 8 à 12 ans. Ceux-ci sont pris en charge par des animateurs durant toute la journée, de 9 h à 17 h. Différentes activités sont proposées par demi-journée (escalade, tennis de table, plongée, basket...).

### Tournoi sportif

Pendant toutes les vacances scolaires, sur différents sites sportifs de la ville, des animateurs accueillent les jeunes, filles et garçons, de 14 h à 17 h, gratuitement, pour pratiquer football en salle, basket...

### Tickets sports

Piscine et tennis sont au programme en juillet et en août.

## ■ Les équipements sportifs

Pour optimiser le niveau de prestation de tous les utilisateurs, il faut conserver et améliorer le patrimoine sportif existant, en concertation avec l'ensemble des utilisateurs de chaque installation sportive. La gestion des équipements est prise en charge par le Service municipal des Sports qui se dote chaque année de moyens nécessaires pour organiser un service public de qualité.

Les projets d'extension ou de rénovation d'un certain nombre de complexes sportifs sont autant d'indices qui démontrent l'intérêt que porte la ville à une pratique sportive performante.



## ■ Les complexes

### ***Complexe sportif Antoine de Saint-Exupéry***

Rue Kvot et Leydekkers - 95120 Ermont - 01 34 15 76 44

Utilisation scolaire et associative : volley-ball, arts martiaux et rugby.

### ***Complexe sportif Auguste Renoir***

Rue du Syndicat - 95120 Ermont - 01 34 14 37 33

Utilisation scolaire et associative : football, athlétisme, tennis-loisirs, basket-ball, volley-ball.

### ***Complexe sportif Gaston Rebuffat***

1 allée Jean de Florette - 95120 Ermont - 01 34 15 09 42

Utilisation scolaire et associative : football, base-ball, golf, basket-ball, tennis de table, escalade, gymnastique, gymnastique volontaire, roller park.

### ***Complexe sportif Marcellin Berthelot***

11 rue Berthelot - 95120 Ermont - 01 34 15 98 73 pour la piscine  
et 01 34 15 91 91 pour le tennis et la Maison des Associations.

Utilisation scolaire et associative : tennis, plongée sous-marine, natation synchronisée, gymnastique aquatique.

### ***Complexe sportif Raoul Dautry***

105 rue de Saint-Gratien - 95120 Ermont - 01 34 14 31 55

Utilisation scolaire et associative : football, badminton, escalade, arts martiaux, tennis, tir au pistolet, tir à l'arc, judo, échecs et cerf-volant.

## ■ Les gymnases

### ***Gymnase Guérin Drouet***

37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont

Utilisation scolaire et associative : badminton, basket et gymnastique volontaire.



### ***Gymnase Louis Pasteur***

1 rue du Général Lhéritier - 95120 Ermont

Utilisation scolaire et associative : boxe française et twirling danse.

### ***Gymnase Victor Hugo***

Rue Edouard Branly - 95120 Ermont

Utilisation scolaire et associative : basket et gymnastique volontaire.

### ***Gymnase Vincent Van Gogh***

Rue des Violettes - 95120 Ermont

Utilisation scolaire et associative.



## ■ Les équipements

### **Terrain d'Aventure Gaston Rebuffat**

Allée Manon des Sources - 95120 Ermont

Un roller park, un terrain de football synthétique et un terrain de volley-ball.

### **Terrains multisports**

Espaces sportifs de jeux avec un revêtement synthétique pour la pratique du football et du basket-ball. Ils se situent à :

- Balzac, rue Berlioz ;
- Degas, rue Degas. Ce terrain possède deux tables de tennis de table et un mur d'expression ;
- Renoir, rue Renoir ;
- Espérances, avenue de l'Europe.

### **Roller Parks**

- Terrain d'Aventure, allée Manon des Sources : constitué d'une rampe et de modules "Street".
- Parc de loisirs de Cernay, rue du Général Decaen/boulevard de Cernay : une piste de bicross, jeux pour enfants, aire de détente.

### **Piscine municipale Marcellin Berthelot**

29 rue de l'Yser - 95120 Ermont - 01 34 15 98 73

La piscine dispose d'un bassin (25 x 10 m et 0,90 m à 2,10 m de profondeur) et d'un solarium.

### **Maison des Associations**

2 rue Hoche - 95120 Ermont

01 34 15 91 91

Une salle sportive, des salles de réunions pour les associations, réservation de salles pour les particuliers.

De nombreuses associations exercent leurs activités dans cet établissement.

### **Piscine intercommunale des Bussys**

98 rue des Bussys - 95600 Eaubonne - 01 34 27 37 37

Cette piscine dispose de deux bassins (15x10 m et 25x15 m), d'un tremplin d'un mètre, d'un solarium et d'aires de jeux extérieurs. Des activités d'éveil et d'apprentissage sont assurées par cette piscine grâce à des animations aquatiques.



# Ermont, ville verte

Ermont offre à ses riverains une qualité de vie avantageuse. Elle présente un patrimoine pavillonnaire sur 66 % de son territoire, une zone d'habitats collectifs adaptés à une population diversifiée, de nombreux espaces verts et de détente, des voies de circulation élargies et des services urbains adaptés. Elle compte à ce jour 28 000 habitants. A 20 km au nord-ouest de Paris et à 6 km de la forêt domaniale de Montmorency, Ermont, ville canton, se situe au cœur du Val d'Oise, au creux de la vallée de Montmorency.

## Points de repères

Superficie : 416 hectares  
Population : 28 000 habitants  
A 20 km de Paris  
Quatre gares



### Citoyenneté : actions au quotidien

Neuf conseils de quartier  
Un Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes  
Un Conseil des Seniors  
Un fort réseau associatif (environ 320 associations)  
Des fêtes et des repas de quartier  
Une épicerie sociale

### Des services... dans tous les domaines

Val-et-Forêt Emploi  
Maison de la Justice et du Droit de la Vallée de Montmorency  
Compter, Lire et Écrire (association de lutte contre l'illettrisme)

### Découvertes, rire, imagination, rêves...

Deux théâtres  
Une école de théâtre  
Un conservatoire de musique et de danse  
Une médiathèque et son annexe  
Des conférences d'art classique et contemporain  
Un musée  
Une Maison des Jeunes et de la Culture  
Une Maison des Associations



## Sport

Cinq complexes sportifs  
Quatre gymnases  
Trois terrains multisports  
Une piscine municipale et une piscine intercommunale  
Trois rollers park dont un terrain d'Aventures et un parc de loisirs  
Une course de roller  
Une course de voitures à pédales  
La Ronde d'Ermont (course à pied)

## Des équipements adaptés à chaque âge

Équipements petite enfance : Maison de la Petite Enfance (multi-accueil, ludothèque et relais assistante maternelles), Les Gibus (la crèche collective), la crèche familiale "Les Marmousets" et le centre de Protection Maternelle et Infantile  
Sept centres de loisirs  
Deux centres socio-culturels  
Deux résidences Seniors et trois Espaces Seniors

## Enseignement, santé, entreprises : des établissements de renom

18 écoles maternelles et élémentaires, lycées professionnels Gustave Eiffel et Ferdinand Buisson ; lycée général Van Gogh, Centre de Formation des Apprentis.  
Une référence médicale : la clinique Claude Bernard.  
Entreprises : plus de 300 entreprises et professions libérales.

## Un environnement surveillé et respecté

1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Fleurs au concours régional *Villes et villages fleuris* respectivement en 2002 et en 2003  
Concours municipal *Ermont fleurie*  
Marché horticole  
Surveillance de la qualité de l'air (AIRPARIF)  
Réseau de pistes et bandes cyclables  
Collecte sélective  
Sensibilisation des enfants avec le Printemps de l'environnement  
Vignes



## Ermont : à la pointe sans oublier le passé

Des traditions : marché, Fête des Vendanges, musée des Arts et traditions populaires, églises  
Des initiatives innovantes : communauté d'agglomération Val-et-Forêt, au cœur de l'Europe (jumelages), un site internet (outil interactif d'information et de dialogue).



## Coordonnées

### *Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative*

- Service municipal des Sports  
Mairie bâtiment B - 100 rue Louis Savoie - BP 83 - 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 41/37 88
- Service municipal Jeunesse  
Espace Jeunesse  
37 bis rue Maurice Berteaux - 95120 Ermont  
01 34 44 10 30 - Fax 01 34 44 10 39

### *Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives*

Service Relations presse  
100 rue Louis Savoie - BP 83 - 95123 Ermont Cedex  
01 30 72 38 27 - Fax 01 30 72 37 85  
[veronique.urvoy@ville-ermont.fr](mailto:veronique.urvoy@ville-ermont.fr)

### *Maison d'arrêt d'Osny*

Rue du Chemin vert - 95520 Osny  
01 34 25 92 19

### *SPIP du Val d'Oise*

Immeuble Le Béloise - 2 boulevard de l'Oise  
95015 Cergy-Pontoise Cedex



# *Le Sport* et la Citoyenneté